

INSPECTEUR.TRICE EN BÂTIMENT ET EN ENVIRONNEMENT

35 heures/semaine (congé tous les vendredis PM)
Salaire : débutant à **28,10 \$/heure**

LE POSTE

Tu auras l'occasion de mettre à profit tes compétences en urbanisme et en environnement de diverses façons :

- Informer les citoyens, les promoteurs et les professionnels sur toutes questions relatives aux règlements municipaux et provinciaux en matière d'urbanisme et d'environnement ;
- Étudier les plans et documents soumis par les citoyens, les professionnels ou autres ;
- Procéder à la délivrance de permis et de certificats d'autorisation en respect à la réglementation locale et provinciale, dont le régime transitoire de gestion des zones inondables, des rives et du littoral et le Q-2, r.22 ;
- Procéder à des inspections sur le territoire en vue d'assurer la conformité réglementaire des bâtiments, des usages et des installations ;
- Rédiger et assurer le suivi des avis ainsi que des constats d'infraction. Faire le suivi des plaintes ;
- Agir à titre de personne-ressource auprès du comité consultatif d'urbanisme ;
- Faire rapport aux conseils municipaux et formuler des recommandations à son supérieur sur l'application de la réglementation en urbanisme et en environnement ;
- Etc.

PROFIL RECHERCHÉ

Tu aimes travailler en équipe et la communication avec la clientèle ? Tu es une personne dynamique ayant un bon esprit d'analyse et un sens de l'observation aiguisé ? Tu as de la facilité à travailler avec des règlements ? La MRC aimerait t'accueillir dans son équipe !

QUALIFICATIONS

DEC ou AEC en aménagement du territoire, urbanisme, inspection municipale en bâtiment et en environnement, génie civil, architecture ou détenir une formation équivalente.

CE POSTE T'INTÉRESSE ?

Envoie ton CV et une copie de ton diplôme à M^{me} Lise Fortin, directrice générale de la MRC de Manicouagan, à lise.fortin@mrcmanicouagan.qc.ca, avant le 15 avril à midi.

Nous communiquerons seulement avec les candidat(e)s sélectionné(e)s à des fins d'entrevue.



La MRC de Manicouagan est une organisation comptant près de 30 employé(e)s œuvrant dans le domaine municipal et dont les responsabilités sont très variées.

Située dans la magnifique région de la Côte-Nord, la MRC de Manicouagan est composée de huit municipalités et d'un territoire non organisé répartis sur 39 441 km².

En plus de ses grands espaces permettant à ses citoyens de profiter du plein air à tout moment de l'année, la MRC, bordée entre fleuve et montagnes, est une région accueillante, dynamique et diversifiée où il fait bon vivre!



MANICOUAGAN
Terre de visionnaires